

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL DU VENDREDI 15 JANVIER 2021

Date de la convocation : 7 Janvier 2021

L'ordre du jour est le suivant :

- Présentation du rapport d'activités 2019 de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée par les membres du bureau communautaire
- Suivi des travaux et projets en cours
- Voirie
- Compte-rendu des différentes réunions
- Approbation du montant définitif des attributions de compensations 2020
- SyDEV :
 - contribution annuelle : travaux de maintenance d'éclairage public 2021
 - convention programme annuel de rénovation d'éclairage public 2021
- Délibérations et questions diverses

Présents : BOBINEAU Joël, PACAULT-BRICAUD Evelyne, SABOURAUD Damien, SPENNATO Fabienne, BONNEAU Stéphane, ALLETRU Sonia, AUGUIN Denise, COLAS René-Louis, MIMAULT Claire, NAULET Jean-Pierre, QUELEN Joël, ROMANO Guillaume, ROYER Stéphanie, VASSEAUD Céline

Absent excusé : LARGETEAU René-Pierre

Secrétaire de séance : ROMANO Guillaume

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu de conseil. Aucune remarque de la part de l'assemblée ; le compte-rendu est approuvé.

1 – PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS FONTENAY-VENDEE PAR LES MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Monsieur le Maire laisse la parole à M. HOCBON Ludovic, Président de la Communauté de Communes Pays Fontenay-Vendée, et à M. HÉRAUD Michel, Vice-Président de la Communauté de Communes en charge du tourisme. Le but est d'engager une conversation entre la communauté de communes et les élus des collectivités. Parmi les sujets abordés : domaine de compétences obligatoires, domaine de compétences optionnelles, tourisme, urbanisme, santé...

A 22 heures, MM HOCBON et HÉRAUD quittent l'assemblée.

2 – SUIVI DES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS

- **« Village du Moulin »** : Monsieur le Maire rappelle que le bornage du terrain a bien eu lieu fin décembre. M. SABOURAUD précise que la piquetage a commencé et sera terminé avant la fin du mois de janvier. Après la demande de la pose de la canalisation au plus près de la haie (évoquée lors de la dernière réunion de chantier), Monsieur le Maire a coupé les branchages qui gênaient. Une demande de modification de règlement du lotissement va être demandé afin que la limite de constructions à 5 mètres de la voirie soit réduite à 3 mètres (certaines parcelles auront un espace plus réduit derrière les maisons). Cette nouvelle modification va être étudiée avec M. Verronneau. Monsieur le Maire informe les élus, qu'à ce jour, 5 lots sont réservés.

- **Bâtiment destiné à recevoir un centre de soin et une surface commerciale** : Monsieur le Maire fait part de la nouveauté concernant l'ouverture des plis : pour le choix des entreprises, une réunion préparatoire n'est plus indispensable. M. Thibaud POCHON a pris connaissance des candidatures et a dressé un bilan : tous les lots ont été répondus excepté le lot n° 6 (ravalement) dont le marché sera à relancer. Le coût des travaux était estimé à 757 000€ : le montant total après analyse est de 765 378,78€ (lot n°6 non chiffré). La validation des entreprises se fera lors du prochain conseil municipal.

- **Travaux des employés communaux** : M. BONNEAU fait l'inventaire des travaux réalisés ou qui restent à effectuer. Les agents communaux sont en train de repeindre la salle des congrès (dit salle des mariages) aux couleurs modernes. Il est demandé si l'estrade doit être supprimée ; la majorité des élus est favorable à son maintien en appuyant le côté pratique lors de réunions. Il a été constaté qu'un radiateur « brûle » le mur auquel il est fixé car est posé trop près. Il va être déplacé afin de laisser la chaleur se disperser plus facilement. M. BONNEAU informe que des devis pour le changement de 2 fenêtres ont été demandés. Il en profite pour présenter le devis de l'entreprise Gachignard pour la réfection des chéneaux de la salle Jean-Louis RIPAUD : 2 356€ HT (soit 2 827,20€ TTC) pour 62 mètres linéaires. Afin d'éviter des traces de coulures sur la nouvelle peinture, le devis est accepté par l'ensemble du conseil. M. BONNEAU fait savoir qu'il a fait appel à M. POCHON pour faire constater l'infiltration d'eau au cabinet médical dont l'assurance décennale est encore valide. M. POCHON va faire intervenir un maçon.

3 – VOIRIE

Monsieur le Maire dresse le bilan des derniers travaux de voirie réalisés : une réclamation a été faite au niveau des Loges pour des soucis de dimensions ; le busage sur Route Touristique est prévu très prochainement pour remédier au problème d'écoulement d'eau pluviale ; un chemin qui part de la Citardière vers la forêt sera réparé (avec la pose de remblais puis de graviers) ; en accord avec M. GRELLIER (de l'Agence Routière Départementale), le dossier pour la pose de chicanes sur Route du Lac va être déposé. 5 entreprises vont être consultées pour entreprendre ces travaux. Afin de signaler la présence

des chicanes, M. SABOURAUD a commandé des panneaux qui devraient être livrés fin janvier. Une réunion entre les membres de la commission Voirie est organisée le samedi 23 janvier à 10h, afin de régler différents points (aménagement du parking face au restaurant les 3 Cocottes, problème d'évacuation des eaux pluviales devant « la Maison du Rideau », l'emplacement des chicanes sur Route du Lac, ...)

4 – COMPTE-RENDU DES DIFFÉRENTES RÉUNIONS

- **Société VALOCÎME** : Après l'offre proposée par le responsable, Monsieur le Maire s'est rapproché des communes qui auraient conclu un contrat avec cette société, selon le responsable. Après vérification, les mairies citées n'ont pas toutes accepté l'offre. Monsieur le Maire a contacté TDF, propriétaire de l'antenne au Chêne Tord, qui stoppe les locations des terrains pour les acheter afin de bloquer les propositions de VALOCÎME. La somme de 30 000€ pour la parcelle est proposée par TDF pour l'instant. Dossier à suivre.

5 – APPROBATION DU MONTANT DÉFINITIF DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATIONS 2020

Pour l'année 2020, le montant des attributions de compensations pour Mervent s'élève à 111 832,96 € (frais divers déduits).

Tous les élus acceptent le versement des attributions de compensation.

6 – SYDEV : CONTRIBUTION ANNUELLE : TRAVAUX DE MAINTENANCE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC 2021

Monsieur le Maire informe les élus qu'une enveloppe de participation de 1 500€ est prévue pour les interventions du SyDEV

CONVENTION PROGRAMME ANNUEL DE RÉNOVATION D'ÉCLAIRAGE PUBLIC 2021

La contribution annuelle pour 2021 s'élève à 3 746,22€ et englobe les différentes visites des techniciens, un forfait, et l'entretien des 285 points lumineux.

L'ensemble du conseil municipal valident les 2 contributions pour l'année 2021.

7 – DÉLIBÉRATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Restaurant scolaire** : Monsieur le Maire explique que le marché avec la société ELIOR est terminé. Des bons de commande de repas sont passés avec le prestataire pour les mois de janvier et février. Après en avoir délibéré, tous les élus adoptent le lancement du marché pour

le restaurant scolaire. M. BONNEAU fait remarquer que la faïence de la cuisine serait à changer : des conseils avec un professionnel seraient à envisager.

- **Garde-corps salle Jean-Louis RIPAUD** : Comme demandé lors de la dernière réunion de conseil et après vérification auprès de l'entreprise GRELLIER, l'installation d'un petit « u » entre 2 plaques de verre est possible pour un coût de 150€. La pose d'une main courant a été rejetée par l'entreprise. Les élus insistent sur l'évacuation des eaux de pluie sur la terrasse et veulent s'assurer de la sécurité quant à la distance entre les plaques de verre. A l'unanimité, l'ensemble du conseil municipal valide le devis de l'entreprise GRELLIER de Saint Hilaire des Loges.

- **Abattage des arbres** : Le début des travaux d'abattage des arbres près du lotissement des Bouronnières est prévu ce lundi 18 janvier après-midi. La circulation sur la départementale ne sera pas interrompue le temps des travaux.

- **Broyeur de végétaux** : Le Sycodem de Fontenay le Comte mettait à disposition des particuliers un broyeur de végétaux stocké sur Foussais. Après plusieurs prêts, l'état du broyeur s'aggravait. Le Sycodem a donc décidé de ne réduire les prêts qu'aux collectivités.

- **Cantine scolaire** : Mme PASCAULT-BRICAUD fait le bilan de la mise en place du permis à point. Il semblerait que ce dernier soit efficace puisque les jets de nourriture ont cessé et la casse de vaisselle réduite. Mme MIMAULT présente des devis pour un sonomètre de FILLONNEAU SONORISATION de Fontenay le Comte : entre 900€ et 1 500€ avec des alarmes lumineuses. L'ensemble du conseil préfère acquérir un sonomètre via un autre fournisseur. Des techniciens seraient prêts à intervenir auprès des enfants pour expliquer le bon fonctionnement du sonomètre et sensibiliser les enfants aux nuisances sonores.

- **Naissance** : Monsieur le Maire annonce la naissance du bébé de Jennyfer, le 13 décembre dernier. Un cadeau lui a été offert de la part du conseil municipal.

- **Décorations Noël** : Certains élus ont décroché les illuminations le 16 janvier dernier.

- **Dépôt sauvage** : Monsieur le Maire déplore un dépôt sauvage au niveau du chemin des Combes Noires. Une enquête interne est en cours.

- **Centre de vaccination** : Comme annoncé par M. HOCBON, l'espace culturel René Cassin de Fontenay le Comte va devenir le centre de vaccination à compter du lundi 18 janvier.

- **Court métrage** : Monsieur le Maire informe les élus qu'il a accepté qu'un court métrage se tourne sur Mervent, qui servira d'introduction pour un film. Le tournage aura lieu le mardi 19 janvier.

La séance est levée à 0h00

Prochaine réunion de conseil : le vendredi 19 février 2021, à 20h30

MEMBRES PRÉSENTS

BOBINEAU Joël

PASCAULT-BRICAUD Evelyne

SABOURAUD Damien

SPENNATO Fabienne

BONNEAU Stéphane

ALLETRU Sonia

AUGUIN Denise

COLAS René-Louis

MIMAUT Claire

NAULET Jean-Pierre

QUELEN Joël

ROMANO Guillaume

ROYER Stéphanie

VASSEAUD Céline